

N° 4117. PROTOCOLE RELATIF AUX OBLIGATIONS MILITAIRES DANS CERTAINS CAS DE DOUBLE NATIONALITÉ. SIGNÉ À LA HAYE LE 12 AVRIL 1930¹

N° 4137. CONVENTION CONCERNANT CERTAINES QUESTIONS RELATIVES AUX CONFLITS DE LOIS SUR LA NATIONALITÉ. SIGNÉE À LA HAYE LE 12 AVRIL 1930²

N° 4138. PROTOCOLE RELATIF À UN CAS D'APATRIDIE. SIGNÉ À LA HAYE LE 12 AVRIL 1930³

SUCCESSION

Notification reçue le :

12 juin 1972

FIDJI

¹ Société des Nations, *Recueil des Traités*, vol. CLXXVIII, p. 227; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans l'Index général n° 9, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 4 et 8, ainsi que l'annexe C des volumes 683, 723 et 749.

² *Ibid.*, vol. CLXXIX, p. 89; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir les références données dans l'Index général n° 9, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 2 et 8, ainsi que l'annexe C des volumes 683, 723 et 749.

³ *Ibid.*, vol. CLXXIX, p. 115; pour les faits ultérieurs publiés dans le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, voir volume 200, p. 540, et pour ceux publiés dans le *Recueil des Traités* des Nations Unies, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 2, 4, 8 et 9, ainsi que l'annexe C du volume 683.